



ACCORD CONGO-FMI

# Vingt-sept mesures déjà réalisées

Répondant aux questions des députés lors de l'examen et de l'adoption de la loi de finances rectificative, le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a annoncé qu'en ce qui concerne l'accord signé entre le Congo et

le Fonds monétaire international (FMI), le 11 juillet 2019, sur les quarante-huit mesures, vingt-sept ont déjà été réalisées. Le point de blocage, a-t-il ajouté, demeure l'obtention

des assurances de financement et particulièrement la restructuration de la dette extérieure, notamment celle des traders.

Page 2

TRÉSOR PUBLIC

## Le marché financier local en voie de relance



Siège du Trésor public congolais/DR

Le Congo recourt de plus en plus au marché financier local, à travers des titres émis par le Trésor public au moyen des fonds levés qui ont été remboursés à échéance, d'après un récent rapport de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac). Ce mécanisme des titres publics mis en place par la Beac permet au pays de mobiliser des ressources financières au niveau local sans recourir aux capitaux étrangers. Le taux d'intérêt établi pour ces émissions est jugé favorable.

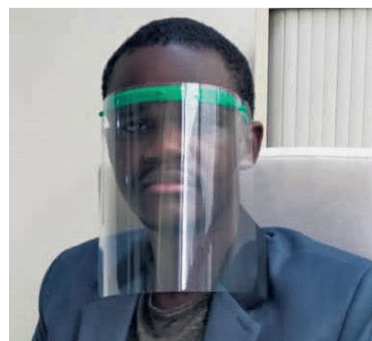
Page 3

COVID-19

## Des masques en plastique produits à Brazzaville

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, la Fondation congolaise pour la recherche médicale que dirige la Pr Francine Ntoui vient de mettre sur pied des masques en plastique qui protègent tout le visage. Ils sont destinés particulièrement au personnel soignant, aux commerçants dans les marchés domaniaux et les supersmarchés.

Page 5



Un citoyen congolais arborant le masque à visière

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le **34 34** pour la prise en charge

TRAVAUX PUBLICS

## Les érosions sur la RN1 en cours de traitement



Un canal d'évacuation à Nguela Tsétséké

Une délégation du ministère de l'Equipement et de l'Entretien routier a effectué le 6 avril une visite de travail sur la Route nationale n° 1 bis pour prendre la mesure des travaux de remblai des érosions qui menacent dangereusement cette voie à la hauteur des villages Koubola, Sissia et Nguela Tsétséké. Ces travaux réalisés par la société Taman Industries Limited mobilisent 523.560.960 millions FCFA.

Page 3

## Point de vue sur la riposte psychologique et sociale à la pandémie au Congo

Page 6

## ÉDITORIAL Faux...

Page 2



## ÉDITORIAL

## Un faux...

Il avait l'air d'un bel ouvrage conçu dans les circonstances présentes de la crise sanitaire pour appeler l'attention des Congolais sur ce qui les attendrait dans les tout prochains jours. Mais c'était un faux : oui, ce décret glissé sur la toile lundi soir, disposant sur les mesures de déconfinement à venir, s'est avéré être une fake news. D'après le porte-parole du gouvernement qui a twitté à ce sujet, cela ne fait pas de doute, les géniteurs de ce papier l'ont monté de toutes pièces. A quelles fins ? C'est là toute la question.

Si une telle initiative avait pour but de créer le doute dans l'esprit des Congolais qui vivent tant bien que mal l'angoisse du Covid-19 et de ses effets collatéraux, ceux qui s'exercent à ce jeu ne peuvent pas beaucoup pavoiser. Car même s'ils sont prompts à faire feu de tout bois pour exister, les réseaux sociaux qu'ils fréquentent sont bien un lieu public. Ils ne sont donc pas les seuls à les prendre en confiance. A la seule différence qu'ils tentent chaque fois de chauffer jusqu'à explosion et y entraînent la société, pendant que d'autres en font des outils de prospérité pour les nations.

Il n'est pas vraiment certain que clamer la fin de l'intox au moyen d'Internet soit un appel audible d'autant que les amateurs de coups fourrés n'abandonneront pas facilement. Surtout si on peut penser qu'ils poursuivent des buts dont eux seuls connaissent les tenants et aboutissants. Le salut réside certes dans la mise en œuvre de mécanismes contre la cybercriminalité, mais la vigilance des utilisateurs des moyens destinés à la communication de masse peut aussi être d'une grande efficacité.

A titre illustratif, le décret dont il est question avait beau revêtir les signatures des plus hautes autorités du Congo, comparé aux documents authentifiés, il ne dévoilait pas moins une série de lacunes. A commencer par les formules d'appel habituelles qui introduisent tout texte de cette nature en citant la Constitution et les diverses lois déjà émises sur la question en objet. Elles étaient tout bonnement introuvables. Quant à ce qui est des signatures, posons-nous la question de ces tripatouillages des décrets et arrêtés qui ont pu offrir un emploi à certains, avant que les contrôles de conformité ne constatent le faux et usage de faux et ne prononcent la sanction appropriée contre les faussaires.

Pour ce qui encore une fois de ce décret qui donc n'en était pas un, la question restée pendante à ce jour prend la forme d'un avertissement à l'endroit de ceux qui, dans la grande administration publique, participent à la conception des documents officiels de la République : ne pas céder la distraction.

Les Dépêches de Brazzaville

## ACCORD CONGO-FMI

## Le gouvernement expose sur le programme et les négociations avec les traders

Le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a récemment fait le point, devant l'Assemblée nationale, sur le niveau d'exécution de l'accord signé le 11 juillet 2019 entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI) ainsi que sur l'état d'avancement des négociations avec les traders pétroliers. C'était à l'occasion de l'adoption du collectif budgétaire.

Selon le ministre délégué, la signature de l'accord avec le FMI a permis au Congo de retrouver sa crédibilité au sein de la communauté financière internationale. Actuellement, il est question, a-t-il dit, de renforcer cette crédibilité en mettant en œuvre les différentes mesures arrêtées dans le programme et de respecter les critères de performance du programme. « *Le Congo est toujours en programme avec le FMI, bien que l'exécution de celui-ci soit affectée par la pandémie du Covid-19* », a assuré Ludovic Ngatsé.

Vingt-sept mesures déjà réalisées S'agissant de l'exécution du programme, le gouvernement a réaffirmé devant la représentation nationale que sur les quarante-huit mesures, vingt-sept ont été réalisées et dix-sept dont les dates d'échéance ne sont pas atteintes mais sont en cours d'exécution. Quatre, quant à elles, ne sont pas réalisées. Le point de blocage reste l'obtention des assurances de financement du programme et particulièrement la restructuration de la dette extérieure, no-

tamment celle des traders.

Sans divulguer la nature des mesures réalisées et celles en cours d'exécution, le gouvernement a indiqué que les quatre mesures qui n'ont pas été satisfaites concernent aussi bien les publications des audits des exercices antérieurs de l'ITIE que la publication des revenus issus des forêts, du pétrole. A cela, s'ajoute la publication des résultats des audits sur les dépenses publiques et des informations des audits sur le portefeuille. « *Il s'agit ici essentiellement des audits qui ne dépendent pas toujours du gouvernement mais de la gestion globale du portefeuille. Il y a probablement des faiblesses à cette date, nous en prenons acte. Nous œuvrons de manière à ce que cela s'arrange* », a promis le ministre.

D'après lui, l'exécutif est en train de réfléchir sur la nécessité de mettre sur la table la révision de la loi portant société publique et à capitaux publics. Le but est d'inclure des mesures claires de transparence afin de permettre à l'Etat de se doter des moyens de sanction contre les dirigeants des sociétés éta-

tiques. Il s'agit notamment de ceux qui ne respecteront pas les dates d'arrêté des comptes et de publication des audits d'autant plus que cela pénalise énormément le pays.

## S'attendre aux négociations difficiles avec Trafigura et Glencore

Interpellé sur l'état des négociations avec les créanciers, Ludovic Ngatsé a rappelé que les pourparlers ont repris depuis novembre 2019 afin de permettre aux autorités congolaises de parvenir à une restructuration de leurs dettes. A ce jour, l'Etat a conclu un accord avec Orion avec à la clé une décote sur la dette initiale qui est 280 millions de dollars. Il s'agit précisément d'une décote de 30%, un taux de 5% et une maturité de trois ans (toute la dette à payer en trois ans), indexée sur les livraisons des barils.

« *Quant aux autres créanciers, les négociations continuent, elles évoluent bien. Nous avouons, nous n'aurons pas forcément les mêmes facilités qu'avec Orion. Nous sommes très avancés avec Trafigura, il reste à avoir les mêmes avancements avec Glencore. Mais, nous pensons que si nous concluons avec Trafigura, cela facilitera la tâche avec Glencore* », espère le ministre délégué au Budget.

Parfait Wilfried Douniama

« Le Congo est toujours en programme avec le FMI, bien que l'exécution de celui-ci soit affectée par la pandémie du Covid-19 »

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## FIBRE OPTIQUE

## Le Congo face au défi de la mobilisation des financements

**Le pays entend mobiliser quinze milliards FCFA pour financer, avant la fin de cette année, la construction d'un data center et des lignes d'interconnexion avec le Cameroun et la Centrafrique.**

Les membres du Comité de pilotage du projet Cab (Central African Backbone) se sont réunis à Brazzaville, le 5 mai, pour essayer de fixer le cap. Cette première session de l'exercice 2020 a été consacrée à l'adoption d'une nouvelle feuille de route, d'un budget annuel, ainsi que de l'examen du rapport d'activités du projet exercice 2019 et l'utilisation des ressources financières.

La rencontre se tient dans un contexte de crise sanitaire du Covid-19 qui risque, à en croire le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, d'affecter la possibilité des ressources financières en faveur de la poursuite du projet intégrateur à connexion fibre optique. Le ministre mise sur la mobilisation des principaux partenaires, en l'occurrence la Banque africaine de développement (BAD).

« La tenue effective de cette réunion en tant qu'espace de concertation, d'orientation et de proposition, indique le degré d'ancrage et la place grandissante du comité au sein du dispositif national de gouvernance des infrastructures de télécom (...) Cette session m'offre l'opportunité d'adresser à tous les partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à tous les acteurs non étatiques, ma sincère gratitude pour leur constante disponibilité », a déclaré Léon Juste Ibombo.

Notons que la réunion du comité de pilotage a abouti à l'adoption d'un budget de quinze milliards FCFA et d'un plan de travail. La BAD s'est déjà engagée pour cette phase du projet. Selon le président du Comité de pilotage, Franck Siolo, le projet cab contribuera à terme au désenclavement du pays, à sa connexion avec les pays voisins. À cela s'ajoute l'impact en matière de création d'emplois et de développement rural.

**Fiacre Kombo**

## MARCHÉ DE CAPITAUX

## Le dynamisme de la place financière de Brazzaville

**Le Congo recourt de plus en plus au marché financier local, à travers des titres émis par le Trésor public. Mieux, les fonds levés ont été remboursés à échéance, d'après un récent rapport de la banque centrale organisatrice de ce marché.**

La République du Congo a intégré le marché des titres publics de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) à peine trois ans. En 2019, au moyen des bons du trésor assimilables (BTA) et des obligations du trésor assimilables (OTA), le Trésor public congolais a pu lever environ 341 milliards FCFA, contre 50 milliards un an plutôt.

Ce mécanisme des titres publics mis en place par la BEAC permet au pays de mobiliser des ressources financières au niveau local sans recourir aux capitaux

étrangers. Le taux d'intérêt établi pour ces émissions est jugé favorable. Dans son dernier rapport trimestriel sur la politique monétaire, la BEAC a précisé le taux d'intérêt moyen pondéré des BTA se situant à 5%, au-dessus du taux d'intérêt des appels d'offres fixé à 3,50 %.

Les experts constatent de bonnes perspectives en 2020 pour le marché financier au Congo. Cette dynamique devrait être consolidée grâce à l'institution des Clubs de trésoriers aussi bien au niveau national que régional ; la vulgarisation de la charte de

bonne conduite ; la suspension des injections actives de la BEAC sur le marché monétaire depuis fin janvier 2020 et l'amélioration du portefeuille de crédit de plusieurs établissements de crédit avec la mise en œuvre effective des plans d'apurement de la dette intérieure.

La tendance est la même sur l'ensemble de la zone Cémac, où les émissions de titres publics par adjudications ont atteint un niveau record en 2019, avec 2 846 milliards FCFA levés à travers 178 adjudications. Les ressources mobilisées au cours de cette année se situent à 140,2 % par rapport à l'année 2018, et représentent à elles-seules près de 40 % du cumul des ressources levées sur le marché des titres publics depuis son lancement en 2011.

**F.K.**

**Ce mécanisme des titres publics mis en place par la BEAC permet au pays de mobiliser des ressources financières au niveau local sans recourir aux capitaux étrangers**

## POOL

## Les érosions sur la RN1 en cours de traitement

**Le constat a été fait le 6 mai par une délégation du ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier, environ trois mois après une mission de suivi et de contrôle de la route nationale n°1 (RN1 bis), tronçon Brazzaville-Kinkala.**

Menacée de coupure à divers endroits, la RN1 bis fait l'objet depuis plus d'un mois de réparation en vue de garder en l'état les actifs routiers. Au total, 523.560.960 millions FCFA hors taxe ont été mobilisés pour venir à bout de ces érosions qui menacent cette route.

Le projet mis en chantier par la société Taman Industries Limited permettra de réaliser les remblais des érosions de Koubola au PK21+500, Siassia au PK 13+700, Nguela Tsétséké au PK35+000, situées sur la RN1 bis en son tronçon Brazzaville-Kinkala.

Selon la fiche technique initiée par le ministère en charge de l'Équipement et de l'Entretien routier, ces sites font partie « du bassin sédimentaire du fleuve Congo et la géologie de ces sites est caractérisée par des sols sableux de couverture, marqués par leur finesse et absence de cohésion, d'où leur extrême sensibilité à l'érosion sous l'effet des ruissellements épidermiques et aussi lorsqu'ils sont dégarnis de leur couverture végétale protectrice ». Aussi, poursuit le document, « le développement continu et fulgurant de ces érosions régressives, porte la menace potentielle de rupture imminente de la chaussée revêtue en ces trois sections ». Aux fins de constater des désordres de nature érosive situés en ces trois points principaux, le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Emile Ouosso avait initié, en date du 9 janvier



La délégation ministérielle visitant le chantier de Nguela Tsétséké

dernier, une visite des points de sinistre menaçant d'interruption le trafic.

Pour ce faire, l'entreprise Taman industries limited a démarré les travaux d'enrayement de ces érosions à partir du point de Nguela Tsétséké, point le plus crucial, avant de s'attaquer aux érosions de Sissia et Koubola.

A Nguela Tsetseke, deux ravins menacent la route, affectant déjà la chaussée. Pour le traitement de ces érosions, il est prévu les remblais de comblement de la ravine, la construction d'une chambre de chute en béton armé, et d'un fossé bétonné de U de section 1.00mx1.00m sur 50m, l'enrochement en gabions à l'extrémité du fossé bétonné, l'exécution du

bassin de rétention et des travaux divers qui incluent l'engazonnement et le planting des bambous. « Nous constatons que le schéma d'aménagement est effectivement mis en œuvre. Nous avons des fossés latéraux qui existaient. A l'aboutissement de ces fossés, nous avons réalisé une chambre de décantation en béton qui permet de recevoir le débit principal des eaux collectées sur la chaussée. Et nous avons une deuxième chambre de décantation. Tout ce principe participe à la dissipation de l'énergie. Dans la continuité, nous avons un émissaire de 50m en béton armé, et à l'extrémité nous avons aménagé un bassin de rétention qui est une surface hydraulique en terre

avec des talus, pour éloigner tous les dangers qui menaçaient cette route », a expliqué Lambert Oléa. Depuis le démarrage des travaux, le préfet du Pool, Georges Kilebe émettait certaines réserves face au dimensionnement de l'émissaire bâti à Nguéle Tsetseke. Une question qui a trouvé réponse suite aux avis techniques avancés par le directeur général de l'Équipement, Lambert Oléa en ces termes : « En regardant l'ouvrage tel qu'il se présente on pourrait s'inquiéter sur les dimensions de l'émissaire. Pour le profane, cet ouvrage paraît être un émissaire petit. Ici la surface de récolte des eaux, c'est la chaussée. Les dispositions hydrauliques prises cadrent parfaitement à solution-

ner le problème qui se posait en ce lieu ».

Un argument soutenu par le chef de mission du BCBTP, mission de contrôle, Hebert Ngoma. Sur le dimensionnement, le chef de mission rassure, mais dans le long terme, ce technicien évoque les contraintes liées au climat, éboulement, affaissement, et érosions. Suite à cette réponse technique, le préfet du Pool s'est dit confiant et rassuré puisque indique-t-il, « nous sommes en zone rurale et le collecteur principal des eaux c'est la chaussée donc, il n'y aura pas une masse d'eaux. Et il y a pratiquement trois à quatre collecteurs de ralentissement des eaux ».

Sur ce premier site en chantier, à pied d'œuvre depuis plus d'un mois, les ouvriers travaillent avec les moyens du bord, faute d'acheminement du matériel mécanique en cette période de confinement décrété, le 1<sup>er</sup> mars dernier, date du démarrage effectif desdits travaux.

Le chantier s'exécute à un rythme appréciable, en témoigne le directeur général de l'Équipement, même si la menace plane toujours tant que les travaux n'arrivent pas à leur terme. Malgré la situation d'urgence sanitaire au Congo qui paralyse nombre d'entreprises dans l'exécution des travaux, la société Taman entend réaliser ces travaux dans les meilleurs délais, notamment trois mois, selon Lambert Oléa.

**Josiane Mambou Loukoula**



## CORONAVIRUS

## Les malades congolais bientôt sous traitement Covid-Organics

Le produit sera administré gratuitement aux cas contaminés du Covid-19 sous suivi médical dans les centres sanitaires retenus par le gouvernement, a expliqué le président de la commission prise en charge de la pandémie, le Pr Alexis Elira Dokekias.

« En attendant le top qui sera donné par le président de la République, dans les soixante-douze heures qui viennent, les membres du comité scientifique vont définir le type de patients qui bénéficieront du traitement, voir s'il se fera en combinaison avec les produits qui sont déjà utilisés. Car, l'étude de toxicologie est importante pour vérifier si une telle substance ne potentialise pas l'activité de l'autre », a expliqué le Pr Alexis Elira Dokekias avant de remettre symboliquement un échantillon du Covid-Organics au directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, le 5 mai à Brazzaville.

Selon le président de la commission prise en charge, l'utilisation du Covid-Organics sera imminente. Le produit ne sera pas vendu aux malades puisque l'Etat assure la gratuité de la prise en charge de la pandémie, a-t-il précisé. Au cas où le lot reçu serait insuffisant et que le produit ferait



Le ministre d'Etat Florent Ntsiba recevant le lot de Covid Organics DR

preuve d'efficacité, le pays verra dans quelle mesure ren-

forcer l'approvisionnement.

Le lot du produit reçu est un don du président malgache, Andry Rajoelina, à son homo-

logue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Il s'agit visiblement d'un partage de solutions africaines d'ordre thérapeutique face à la pandémie du Covid-19 qui constitue une menace pour la santé au plan mondial. L'avion affrété par le Congo a transporté les lots de Covid-Organics qui seront acheminés en République Démocratique du Congo et République centrafricaine.

Le Covid-Organics, rappelons-le, est fabriqué à base des recettes traditionnelles en partie par une substance naturelle appelée artémisia, une plante qui est aussi cultivée au Congo. Lors de la séance de travail entre la délégation congolaise et malgache, le 4 mai, à Antananarivo, le comité scientifique de ce pays a indiqué que les protocoles calqués sur le modèle occidental ont produit des résultats mitigés. D'où l'option traditionnelle du Covid-Organics. Jusque-là, Madagascar a enregistré 149 cas de Covid-19 dont 99 guérisons et zéro décès.

Rominique Makaya

**« En attendant le top qui sera donné par le président de la République, dans les soixante-douze heures qui viennent, les membres du comité scientifique vont définir le type de patients qui bénéficieront du traitement, voir s'il se fera en combinaison avec les produits qui sont déjà utilisés. Car, l'étude de toxicologie est importante pour vérifier si une telle substance ne potentialise pas l'activité de l'autre »**

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

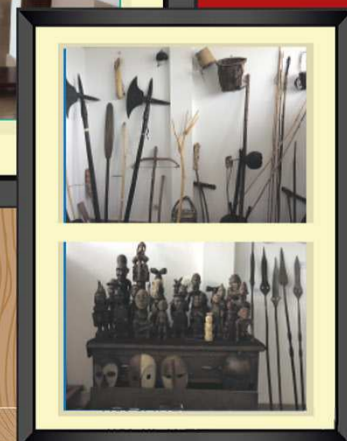
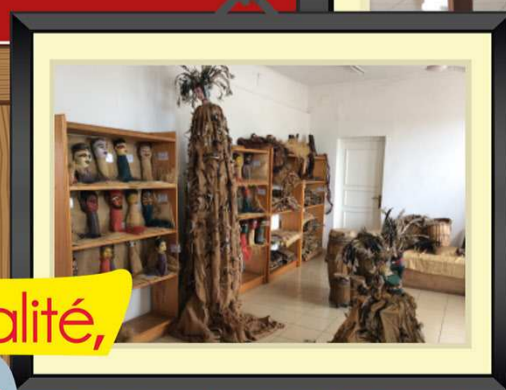
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**



## COVID-19

# La Fondation congolaise pour la recherche médicale fabrique les masques à visière

En dehors des diagnostics du Covid-19, la Fondation dirigée par le Pr Francine Ntoui a franchi une nouvelle étape dans la lutte contre la pandémie notamment avec la production, à Brazzaville, des masques en plastique qui protègent tout le visage.

Un masque à visière ou facial protège le visage de son porteur contre les gouttelettes de salives émises par une personne à proximité par la toux, l'éternuement ou les postillons. L'instrument de protection au Covid-19 qui se fabrique actuellement au laboratoire de la Fondation congolaise de la recherche médicale à Brazzaville est important pour l'ensemble de la population et particulièrement pour le personnel soignant, les commerçants dans les marchés domaniaux.

« Le matériel d'impression 3D mis en place dans ce laboratoire permet de rendre disponible environ 50 masques par jour. Les matériaux utilisés englobent des plastiques rigides que l'on trouve sur place mais aussi d'autres matériaux nécessaires devant être importés d'Europe », a expliqué le Pr Francine Ntoui, lors d'une descente du ministre en charge de la Recherche scientifique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, aux lieux de fabrication.

Pour sa part, le ministre en charge de la Recherche scientifique s'est engagé à faire en sorte que les matériaux requis pour la fabrication de masques à visière soient mis à la disposition du laboratoire de la Fondation congolaise pour la recherche médicale par les pouvoirs publics.

Les scientifiques s'accordent à dire que les masques à visière protègent les yeux et le visage des gouttelettes émises directement par un interlocuteur mais ils n'ont pas l'efficacité de protection respiratoire comme les masques FFP2 d'usage actuellement et qui protègent les voies respiratoires notamment la bouche et le nez. Le souhait est donc que le masque à visière soit couplé au masque FFP2 mais pas le remplacer complètement.

Rominique Makaya



Le ministre Coussoud-Mavoungou visitant le site de fabrication des masques à visière

## ACTES DE CAMBRIOLAGE À BRAZZAVILLE

### La police appelle la population à la vigilance

Le directeur départemental de la police de Brazzaville, le colonel Jean Pierre Okiba, qui a récemment présenté vingt-quatre jeunes présumés auteurs, a invité la population à la vigilance.

Originaires de la République du Congo et de la République démocratique du Congo, ces jeunes ont reconnu les faits qui leur sont reprochés. Ils ont soit volé, soit tenté de voler dans les différents quartiers de Brazzaville. En effet, ils excellaient dans le cambriolage des chambres froides et autres établissements alimentaires depuis l'instauration de l'état d'urgence sanitaire couplé au couvre-feu en République du Congo.

Selon les enquêtes policières, ces jeunes opéraient tard dans la nuit, surtout dans les profondeurs des quartiers à accès difficile. Certains d'entre eux sont spécialisés dans la défonce des voitures. Face à cette autre grande menace, le colonel de police Jean Pierre Okiba appelle la population à une franche collaboration avec les services de police afin de barrer la voie à ces délinquants. « Nous avons un numéro vert qui est le 117. La police ne peut pas être partout dans toutes les rues. Elle ne peut pas aussi assurer le gardiennage de chaque boutique. Donc, nous devons faire preuve de vigilance dans nos quartiers », a exhorté le directeur départemental de la police de Brazzaville.

Notons que depuis l'instauration de l'état d'urgence et du couvre-feu, de nombreuses personnes se plaignent du fait que les boutiques et autres établissements de commerce sont cambriolés dans les quartiers.

Parfait Wilfried Douniama

## Les confessions religieuses organisent des journées de prière en faveur de la nation

Réunies au sein du Comité d'appui à la solidarité nationale (Casn) contre le Covid-19, les confessions religieuses ont annoncé, le 6 mai, la tenue du 12 au 14 mai, des journées de prière pour implorer la grâce de Dieu sur le Congo en cette période du coronavirus.



Les responsables Comité d'appui lors d'une émission télévisée/Photo Adiac

Ce comité est composé des églises de réveil, des musulmans, des catholiques, des salutistes et autres congrégations. Il a pour objectif d'accompagner le gouvernement dans la lutte contre la propagation du coronavirus au Congo. Pour ce faire, le comité a déjà établi son programme d'activités, axé sur cinq actions prioritaires. Il s'agit, en premier, de mener des grandes actions de riposte à caractère spirituel, basées sur des remèdes essentiellement spirituels.

Parmi ces actions figurent l'organisation, les 12 et 13 mai, des journées de jeûne et prière en faveur de la nation. Celles-ci seront clôturées par une messe publique qui aura lieu au Palais des congrès. Toutes les congré-

tions membres du comité se retrouveront pour implorer la grâce de Dieu afin qu'il se souvienne du Congo et le sauve de la menace du coronavirus.

« Nous observerons ces moments depuis nos maisons, étant donné que nous sommes en confinement. Le 14 mai, nous allons organiser, avec l'autorisation du gouvernement, une journée de prière, mais dans le respect des mesures barrières, avec un nombre de personnes recommandé par le gouvernement », a précisé le président du Conseil supérieur des églises de réveil du Congo, Germain Loubota.

Il est aussi prévu d'organiser, dans le cadre de la riposte à la pandémie, des campagnes de

masse afin de sensibiliser le plus grand nombre de gens, encore sceptiques, sur l'existence de la maladie ; de même que des campagnes de distribution des masques de protection auprès des populations.

Pour soutenir le Fonds Covid-19, les confessions ont initié une collecte dont la somme sera remise au gouvernement les jours à venir.

Il faut dire que la délégation du comité a été conduite par le président du conseil œcuménique du Congo, Mgr Anatole Milandou qui avait à ses côtés, le président du Conseil supérieur islamique du Congo, El Hadj Djibril Abdulaye Bopaka et le président du Conseil des églises de réveil, Germain Loubota.

Firmin Oyé



## TRIBUNE

## Point de vue sur la riposte psychologique et sociale à la pandémie au Congo

Comme dans toute pandémie de par ses velléités contagieuses, la question du covid 19 pose un véritable problème de santé publique, en ce qu'il concerne le sujet atteint, contaminé et le sujet non atteint dans sa relation à l'autre ; entendu par-là : relation soignant (s)- soigné (s) dans le cadre de soins en milieu approprié, hospitalier, et relations entre les individus ou relations interpersonnelles, du point de vue des rapports sociaux ; relations qu'il convient de redéfinir avec une nouvelle réorganisation des espaces de vie en fonction du contexte très délétère du moment et qui appelle une prise de conscience collective. Comme dans toute pandémie de par ses velléités contagieuses, la question du covid 19 pose un véritable problème de santé publique, en ce qu'il concerne le sujet atteint, contaminé et le sujet non atteint dans sa relation à l'autre ; entendu par-là : relation soignant (s)- soigné (s) dans le cadre de soins en milieu approprié, hospitalier, et relations entre les individus ou relations interpersonnelles, du point de vue des rapports sociaux ; relations qu'il convient de redéfinir avec une nouvelle réorganisation des espaces de vie en fonction du contexte très délétère du moment et qui appelle une prise de conscience collective. Tous, sommes concernés et personne n'est à l'abri puis qu'il s'agit d'un problème de santé communautaire qui engage tous les membres de la communauté nationale. Nous sommes aujourd'hui dans une situation fortement anxiogène et de stress généralisé où notre psychisme est hanté, à travers les images terrifiantes venant de l'Europe et fortement chargé par l'angoisse de mort face à un danger mortel qui produit l'effroi, la peur, le désarroi et qui pourrait, dans des cas extrêmes, provoquer des pathologies associées d'ordre psycho somatique. Toutes les barrières qui canalisent et régulent notre comportement au quotidien tombent et, avec elles, la perte des repères et des privilèges : riches et pauvres se trouvant dans la même arène.

### Questionnement psychologique sur la riposte

La question de la gestion psychologique du coronavirus pose, à l'évidence, le problème de l'altérité et de l'angoisse subséquente, notamment l'angoisse de mort face à laquelle les individus développent des mécanismes de défense variés selon la personnalité. On peut observer la peur, dans certains cas, la peur-panique, l'anxiété, la dénégation, la fuite, le clivage (c'est chez les autres, pas chez nous), la banalisation et la rationalisation...

En effet, face à l'angoisse de mort, il faut, du point de vue de la réponse psychologique en urgence, déployer auprès des malades et des sujets asymptomatiques placés en quarantaine ou en isolement, des actions d'éveil, de stimulation du potentiel défensif et de l'instinct de survie du sujet. Cela peut être rendu possible par des mécanismes de subjectivation et d'inter subjectivation par rapport à l'objet viral qui appellent une responsabilisation à la fois individuelle et collective, du point de vue de la conscience du sujet et celle du groupe social, quant à l'adoption de nouveaux comportements.

S'agissant notamment de la stratégie préventive relative au confinement, certaines études menées, en chine particulièrement, indiquent que le confinement ainsi que sa durée est un facteur de stress. Une durée supérieure à 10 jours est prédictive de symptômes post-traumatiques, de comportement d'évitement et de colère. Il est incontestablement une expérience potentiellement traumatisante pour certains. Comme dans tout trauma, les troubles de sommeil, l'anxiété généralisée allant jusqu'à la dépression peuvent se manifester. D'autres facteurs de stress ont été aussi identifiés aux nombres desquels :

les symptômes physiques qui amplifient la peur de l'infection et l'inquiétude ; la peur des femmes enceintes d'être infectées et de transmettre le virus à leur futur enfant ; l'ennui, la frustration et le sentiment d'isolement causés par le confinement et par la réduction des contacts physiques et sociaux ; la stigmatisation ou sentiment d'être une personne à éviter, pointée du doigt et qui suscite la suspicion d'être une personne pestiférée et surtout d'être celui par qui la maladie est arrivée avec, de manière sous-jacente, l'impression de rejet et le sentiment de culpabilité par la possibilité d'infecter les autres.

Aussi a-t-on relevé que le stress ne s'arrêtait pas avec le confinement et que certains facteurs continuaient à faire leur œuvre une fois la situation revenue à la « normale ».

Par ailleurs les conséquences économiques de la perte des revenus à l'origine d'une détresse socio économique sont la cause de la colère et d'anxiété pendant les mois qui suivent le confinement. Cette détresse socio économique globale occasionne la perte des relations commerciales et la fragilisation élevée des travailleurs indépendants, en l'occurrence ceux du secteur informel. Au plan clinique, l'isolement et la dépression, précisément, que vit le sujet soupçonné ou porteur du virus le plongent dans des sentiments de perte de l'estime de soi, de dévitalisation et d'anéantissement redouté de son être qui demandent à être soutenus par des procédés de prise en charge ou de suivi psychologique organisé autour de deux objectifs opérationnels à savoir. Réduire la charge émotionnelle, facteur de déstructuration du moi du sujet et de son équilibre psychologique.

Renforcer l'élan vital du sujet déprimé et favoriser la réappropriation de son intégrité psychiquerompue.

Ce suivi psychologique s'inscrit dans le cadre général de la prise en charge globale et spécifiquement celui de la relation d'aide : aider le patient à prendre conscience de son état de santé et à s'inscrire dans le projet de soin qui lui est proposé. Il se fait par l'écoute dont le but est de libérer la charge émotionnelle et de gérer l'angoisse de mort souvent envahissante et débordante que vit la personne en situation d'urgence.

Pr Dieudonné Tsokini, psychologue clinicien

(Suite dans le prochain numéro)

## CORONAVIRUS

## L'OMS recommande des tests « rigoureux » sur la pharmacopée traditionnelle

Le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique a préconisé, le 4 mai, la réalisation des tests sur la pharmacopée traditionnelle africaine contre le Covid-19.

L'OMS exige que de nouvelles thérapies à base de la pharmacopée traditionnelle subissent des tests rigoureux avant leurs essais à grande échelle, estimant que les tradipraticiens du continent jouent un rôle important dans les soins aux populations. « Les Africains méritent d'utiliser des médicaments testés selon les

normes qui s'appliquent aux médicaments fabriqués pour les populations du reste du monde », insiste l'OMS dans un communiqué.

Par ailleurs, l'OMS a persisté sur l'intérêt et la nécessité d'établir leur efficacité et leur innocuité grâce à des essais cliniques rigoureux. « Des plantes médicinales telles que l'artemisia

sia annua sont considérées comme des traitements possibles du Covid-19, mais des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables », a-t-elle souligné. L'Organisation onusienne admet que la médecine traditionnelle pratiquée en Afrique recèle de nombreux bienfaits qui jouent un rôle important dans les soins aux populations. Avec moins de deux mille décès, l'Afrique reste peu touchée par la pandémie du Covid-19, qui a déjà tué près de deux cent cinquante mille personnes à travers le monde.

Yvette Reine Nzaba

« Des plantes médicinales telles que l'artemisia annua sont considérées comme des traitements possibles du Covid-19, mais des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables »

## L'Union africaine veut s'assurer de l'efficacité du produit Malgache

L'Union africaine (UA) est en discussion avec la République de Madagascar, pour obtenir des données techniques concernant la sûreté et l'efficacité du Covid-Organics, selon un communiqué publié le 4 mai.

Le produit est un remède à base de plantes, récemment annoncé par les autorités malgaches pour la prévention et le traitement signalés du Covid-19. Peu avant, la commissaire aux Affaires sociales, Amira ElFadil, a organisé une réunion avec le chargé d'affaires de la République de Madagascar, Eric Randrianantoandro. Au cours des échanges, il a été convenu que les autorités malgaches fourniraient à l'UA les informations détaillées nécessaires

concernant le Covid-Organics. « Une fois les détails fournis, l'Union, par le biais du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), examinera les données scientifiques recueillies jusqu'à présent sur la sûreté et l'efficacité des matières organiques pour le Covid-19 », indique le communiqué, précisant que « cet examen sera fondé sur les normes techniques et éthiques mondiales pour recueillir les preuves scientifiques nécessaires

concernant les performances du remède ».

Rappelons que, lors d'une réunion, le 29 avril, par téléconférence du Bureau de la conférence de l'UA avec les présidents des Communautés économiques régionales, le président malgache, Andry Rajoelina a fait une présentation à ses pairs sur le remède à base des plantes. La réunion avait été convoquée par le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, président de l'UA.

Y.R.Nz.

## WAN SHOW 2.0

## 25 mai 2020, Journée internationale de l'Afrique

#JeSuisWan : tel est le mot-dièse renvoyant à la conscience collective de la société civile africaine et sa diaspora pour la « Nouvelle Afrique, Ensemble unis, Ensemble nous sommes Wan », une interconnexion en vue d'organiser la riposte face à la fulgurance et l'impétuosité de la propagation du virus.

C'est le 25 mai prochain, l'espace d'une Journée internationale de l'Afrique, que la société civile africaine et sa diaspora se mobiliseront pour lutter contre les conséquences sanitaires et sociales de la pandémie du coronavirus. Le projet WAN (Worldwide Afro Network) réunit artistes, leaders et innovateurs. Il se déroulera toute la journée sur les réseaux sociaux avec les hashtags #JeSuisWan et #IAmWan. Il se conclura lors d'un show 2.0, diffusé gratuite-

ment en prime-time sur toutes les chaînes nationales africaines et certaines chaînes privées, avec le soutien technique d'African Union Broadcasting et de Thomson Broadcast.

L'ensemble des acteurs de ce show 2.0 se donne pour objec-

tifs de sensibiliser les populations aux risques d'infection, d'engager une réflexion collective sur l'Afrique post-crise et de soutenir les acteurs de la construction de cette nouvelle Afrique : Solidaire et Innovante. Africains, afro-descendants (Caraïbes, Océan Indien et les Amériques) et changemakers du monde entier se réunissent sous une même bannière pour adopter le leadership d'un nouveau monde à bâtir : Inclusif et Durable. Youssou N'Dour, Oumou Sangaré, Angélique Kidjo, Fally Ipupa, Wizkid, Hiro, Lenine, Baaba Maal, Tiken Jah Fakoly, Jocelyne Beroard, Jacob Desvarieux, Asalfo, Chico César, Cheick Tidiane Seck, Josey et beaucoup d'autres ont déjà répondu présents.

Marie Alfred Ngoma

Les WAN sont des réseaux étendus qui couvrent des pays, voire des continents. Ils ne se contentent pas de connecter des ordinateurs individuels mais relient entre eux d'autres réseaux comme des LAN ou des MAN. Les WAN peuvent être des réseaux publics ou être exploités par des entreprises afin de connecter ensemble plusieurs sites sur de vastes distances.





## PARTENARIAT

L'Irlande devient le 81<sup>e</sup> membre de la BAD

L'Irlande est devenu le 81<sup>e</sup> actionnaire du Groupe de la Banque africaine de développement, a annoncé le président de l'institution, Akinwumi Adesina.

La demande d'adhésion de l'Irlande au Groupe de la Banque africaine de développement a été approuvée lors des assemblées annuelles du Conseil des gouverneurs du Groupe tenues en juin 2019 à Malabo, en Guinée équatoriale. « L'adhésion de l'Irlande à la Banque africaine de développement est une marque de grande confiance. Je suis ravi d'accueillir l'Irlande en tant que 81<sup>e</sup> membre de la Banque africaine de développement. L'adhésion de l'Irlande et le soutien de ses actionnaires renforceront encore la mission de la Banque africaine de développement, qui est d'accélérer le développement économique de l'Afrique », a déclaré le président Adesina.

En février 2020, lors d'une visite de sa délégation au siège de la Banque, l'Irlande a déposé l'instrument de ratification de l'Accord établissant le Fonds africain de développement auprès du secrétaire général du Groupe de la Banque, franchissant ainsi une étape supplémentaire vers la conclusion du processus d'adhésion.

Commentant cette adhésion, le

ministre irlandais des Finances chargé des dépenses publiques et de la réforme, Paschal Donohoe, a déclaré : « La Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement jouent un rôle important dans la promotion d'une croissance et d'une prospérité socio-économiques durables et inclusives, en aidant l'Afrique à réaliser son potentiel et d'être un continent d'opportunités, prometteur. Notre adhésion à la Banque et au Fonds est un investissement dans ce potentiel. Le

partenariat de l'Irlande avec ces importantes institutions multilatérales régionales fera progresser nos priorités de développement communes et ouvrira de nouvelles perspectives aux entreprises irlandaises dans la région. »

La Stratégie pour l'Afrique 2025 de l'Irlande comprend un engagement à collaborer avec l'institution financière essentielle du continent, ainsi qu'à explorer de nouveaux partenariats pour soutenir l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes, et à approfondir

l'engagement dans les mécanismes de financement mixte pour la création d'emplois.

Pour sa part, Simon Coveney, ministre des Affaires étrangères et du Commerce, a noté une forte concordance entre les priorités de la Politique de développement internationale de l'Irlande intitulée « Un monde meilleur », et la Stratégie globale High5 de la Banque africaine de développement. « Notre adhésion arrive à un moment critique, alors que la Banque joue son rôle dans le soutien aux pays africains pour ré-

pondre à la pandémie du Covid-19 », a-t-il signifié. L'adhésion au Groupe de la Banque est obtenue après la signature des accords portant création du Fonds et de la Banque, le dépôt des instruments d'acceptation/d'approbation des accords relatifs aux deux entités, ainsi que le paiement des souscriptions initiales au Fonds et au capital social de la Banque.

L'Irlande a rempli ces conditions, car s'étant acquitté du paiement de ses souscriptions initiales et ayant également déposé son instrument de ratification de l'Accord relatif à la Banque auprès des Nations unies, le dépositaire statutairement désigné. Elle a aussi initialement déposé auprès du secrétaire général du Groupe de la Banque, l'instrument d'acceptation de l'Accord relatif au Fonds. La Banque africaine de développement a été créée en 1964. Son capital autorisé est souscrit par quatre-vingt-un pays membres, dont cinquante-quatre pays africains (membres régionaux) et vingt-sept pays non-africains qui sont les membres non régionaux.

Yvette Reine Nzaba

**« La Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement jouent un rôle important dans la promotion d'une croissance et d'une prospérité socio-économiques durables et inclusives, en aidant l'Afrique à réaliser son potentiel et d'être un continent d'opportunités, prometteur. Notre adhésion à la Banque et au Fonds est un investissement dans ce potentiel. Le partenariat de l'Irlande avec ces importantes institutions multilatérales régionales fera progresser nos priorités de développement communes et ouvrira de nouvelles perspectives aux entreprises irlandaises dans la région. »**

## COVID-19

## La BEAC alerte sur un nouveau risque de dévaluation du franc CFA

La propagation du coronavirus dans la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Cémac) fait encore peser un nouveau risque de dévaluation de la monnaie commune, le franc CFA.

C'est du moins ce qu'il ressort des récentes réunions de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Avec la rapide progression du coronavirus ayant entraîné la baisse ou même l'arrêt des activités, les pays de la Cémac sont exposés à une grande récession qui pourrait aboutir à une dévaluation de la monnaie commune, le franc CFA. « Si les pays de la Cémac ne luttent pas efficacement contre la pandémie du Covid-19 pour en limiter les conséquences économiques et financières, la situation macroéconomique deviendrait insoutenable », a prévenu la BEAC qui affirme que cela engendrerait « un fort recul des réserves autour de de mois d'importations des biens et services, voir en deçà ».

Selon l'Agence ecofin, les projections sont unanimes, la pandémie du Covid-19 devrait avoir des conséquences économiques et financières néfastes. « Dans son scénario pessimiste (propagation rapide et de grande ampleur de la crise avec, entre autres, pour effet de faire baisser le cours moyen du baril de pétrole à 20 dollars en 2020), de plus en plus plausible, la banque centrale prévoit une récession de l'économie de la Cémac. Celle-ci sera de l'ordre de -4,9 avec notamment une chute du PIB pétrolier à -15%, contre un taux de croissance de 2% en 2019; une dégradation des déficits budgétaires et courant respectivement à 6,6 et 8,6, contre 0,2 % et 1,5 % l'année précédente », explique

cette agence.

On se souvient qu'à la suite de la baisse drastique des prix du pétrole (principal produit d'exportation de la Cémac) intervenue dès 2014, les réserves extérieures de la communauté sont tombées à moins de deux mois d'importations, faisant craindre une dévaluation du franc CFA. Pour éviter ce scénario, considéré comme catastrophe, les pays ont opté, en fin 2016 lors d'un sommet extraordinaire à Yaoundé, pour un ajustement budgétaire sous l'assistance du Fonds monétaire international.

A l'heure actuelle, la BEAC indique qu'une telle évolution se traduirait par « une réelle menace pour la stabilité extérieure de la monnaie », soulignant ainsi le fait qu'en l'absence d'ajustement budgétaire et de mobilisation conséquents des financements extérieurs, la BEAC serait de nouveau soumise aux mêmes risques sur la parité de sa monnaie qu'en fin 2016. D'où « l'urgence d'une action concertée, rapide et solidaire » et une réponse communautaire qui peine à prendre corps.

## Le groupe Sunu débloque 360 millions FCFA pour l'Afrique

Le groupe d'assurances Sunu a débloqué, le 5 mai, une aide de 360 millions FCFA pour amortir les effets délétères du Covid-19 en Afrique. Cet appui servira à soutenir les ministères de la Santé de quinze pays où l'entreprise est présente.

Selon le groupe panafricain, vu l'ampleur de la pandémie, le manque de moyens et de matériels de sécurité, le personnel soignant des hôpitaux est de plus en plus exposé à la contamination. Les populations deviennent elles-aussi vulnérables. De même, à travers ses vingt-quatre sociétés implantées sur le continent africain, le groupe Sunu a rapidement mis en place des mesures de sécurité et d'hygiène pour protéger ses collaborateurs, ses clients et ses partenaires avec tout d'abord une communication sur les précautions d'hygiène pour éviter les contaminations.

Au Gabon, les deux filiales du groupe panafricain, à savoir Sunu assurances vie et Sunu assurances IARD, se sont jointes aux sociétés de la même corporation pour aider à la lutte contre le Covid-19. A cet effet, un don de cent millions FCFA a été fait le 4 mai à l'ordre du Fonds de

solidarité nationale Covid-19. « La santé fait partir de l'ADN du groupe Sunu, toutes nos actions sont menées dans ce sens aussi bien au Gabon qu'à l'étranger. Et c'est dans ce cadre-là que naturellement, nous nous sommes rapprochés et en lien avec l'ensemble des compagnies du marché gabonais, nous avons décidé de faire un don afin de permettre une lutte efficace contre cette pandémie », a déclaré le directeur général de Sunu assurances vie Gabon, Jean Constant Assi. Selon ce dernier, il s'agit d'une action qui se poursuivra dans le temps et le soutien de Sunu connaîtra des ajustements par rapport à l'évolution de cette crise sanitaire.

Y.R.Nz.

**« Si les pays de la Cémac ne luttent pas efficacement contre la pandémie du Covid-19 pour en limiter les conséquences économiques et financières, la situation macroéconomique deviendrait insoutenable »**

Y.R.Nz.



## PANDÉMIE

# Le coronavirus accroît les risques de traite d'êtres humains

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a mis en garde mercredi contre les risques accrus de trafics d'êtres humains en raison de la crise du coronavirus qui rend les victimes encore plus vulnérables.

«Alors que le Covid-19 restreint les déplacements, absorbe les ressources chargées de faire respecter la loi et réduit les services publics et sociaux, les victimes de trafics d'êtres humains ont encore moins de chances de pouvoir s'échapper et trouver de l'aide», alerte Ghada Wali, directrice exécutive de l'ONUDC.

Au delà du risque d'attraper le virus, une récente étude de l'ONUDC montre que les fermetures de frontière empêchent certaines victimes de rentrer chez elles. Les victimes doivent en outre affronter des ralentissements dans les procédures légales et risquent des mauvais traitements supplémentaires ou bien d'être laissées à l'abandon par leurs ravisseurs.

Parallèlement, le nombre d'enfants forcés d'aller mendier ou chercher de la nourriture dans les rues augmente à présent que les écoles sont fermées et ne peuvent plus offrir un abri et un endroit où manger.

L'organisme avertit que les trafiquants pourraient devenir plus actifs et s'en prendre à des personnes devenues encore plus vulnérables parce qu'elles ont perdu leur source de revenus en raison des mesures pour contrôler le coronavirus.

Selon le rapport pour 2018 de l'ONUDC sur la traite d'êtres humains, l'exploitation sexuelle et le travail forcé constituent les principales formes du trafic qui affecte surtout les femmes et les filles. Une victime de la traite sur trois est un enfant.

Julia Ndeko avec AFP

## FAITS MARQUANTS

**Le Nigeria va rapatrier ses ressortissants bloqués à l'étranger** à cause de la pandémie. Un premier groupe de 265 Nigériens doit rentrer vendredi de Dubaï à Lagos par un vol d'Emirates Airline, suivi d'un groupe de 300 personnes en provenance de Londres le même jour, puis dimanche d'un nouveau groupe en provenance de New York. Les ressortissants seront placés en quarantaine pendant 14 jours dans un environnement où ils seront surveillés.

**La Chine refuse une enquête internationale** sur l'origine du nouveau coronavirus tant que la pandémie et les accusations américaines visant Pékin continuent de se propager, a déclaré mercredi l'ambassadeur chinois auprès des Nations unies à Genève. La première priorité est de se concentrer sur la lutte contre la pandémie jusqu'à la victoire finale, a expliqué Chen Xu en dénonçant les déclarations de dirigeants américains selon lesquels le virus s'est propagé depuis un laboratoire de recherche virologique à Wuhan. «Si le président Trump ou M. Pompeo ont les preuves, qu'ils les présentent au monde entier plutôt que de pointer du doigt (...). Ce sont les scientifiques qui peuvent répondre à ces questions», a-t-il affirmé.

**Les drones essaient au Maroc avec la pandémie de Covid-19.** Surveillance aérienne des populations, diffusion de messages d'alerte, désinfection des espaces publics... Le Maroc développe tous azimuts

l'usage des drones au nom de la lutte contre le nouveau coronavirus, en phase avec une tendance mondiale pour les solutions sans contact. «En quelques semaines, la demande a triplé au Maroc et dans d'autres pays de la région», souligne Yassine Qamous, le directeur de la société Droneway Maroc, qui distribue sur le continent africain les produits du leader mondial chinois DJI. D'autres pays en Europe, en Asie ou au Moyen-Orient ont aussi adopté les technologies déployées en Chine au début de la pandémie, que ce soit pour surveiller les mouvements des citoyens, désinfecter les espaces publics ou développer les livraisons.

**L'Amazonie colombienne voit se propager la pandémie.** Sa proximité avec le Brésil, pays le plus touché d'Amérique latine, a ouvert dans la jungle un corridor de contagion, ébranlant un secteur médical déjà démuné. A l'extrême sud du pays, ce département détient le taux de covid-19 le plus élevé du territoire avec 30 cas par 10.000 habitants, loin devant la capitale Bogota. Un bilan sous-évalué selon les experts, en raison du manque de tests et de laboratoires. L'Organisation nationale indigène de Colombie (Onic) a dénoncé le risque d'extinction des populations autochtones, dont 58% sont indigènes.

**Le ministre russe de la Culture a été testé positif au nouveau coronavirus,** devenant ainsi le troisième membre du gouvernement à avoir été contaminé. La

ministre contracté la forme légère de la maladie qui ne requiert pas d'hospitalisation. D'après les chiffres officiels, la Russie compte plus de 165.000 cas de Covid-19, enregistrant depuis plusieurs jours 10.000 cas supplémentaires quotidiens. Ce pays est devenu mercredi le 5e le plus touché en Europe et le 6e dans le monde. Mais avec 1.537 morts, le taux de mortalité officiel demeure faible par rapport à celui constaté en Italie, en Espagne, en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et même en Allemagne.

**La Commission européenne a prédit mercredi une récession historique** dans l'UE cette année, avec une chute record du PIB de 7,7% en zone euro, puis un rebond de 6,3% en 2021. «La profondeur de la récession et la force de la reprise sera différente selon les pays, conditionnée à la vitesse avec laquelle ils pourront lever les mesures de confinement, l'importance dans chaque économie des services, comme le tourisme, et les ressources financières de chacun des Etats», a souligné le Commissaire européen à l'Economie, l'Italien Paolo Gentiloni. Sans surprise, les pays où sont attendus les plus fortes récessions sont la Grèce (-9,7%), l'Italie (-9,5%) et l'Espagne (-9,4%), aux économies très dépendantes du tourisme. Le secteur, dont dépendent plus de 300 millions d'emplois et 10% du PIB mondial, est l'un des plus durement touchés par la pandémie.

**IATA**  
**HARIOM TRAVELS**  
 Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

**SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI**

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09  
 E-mail: salespnr@hariomtravels.net  
 BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50  
 E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net  
 www.hariomtravels.net

Le monde est à vous

**BUROTEC**  
 Un fournisseur unique pour votre bureau

hp  
 lenovo  
 ASUS APC acer  
 Canon  
 DELL

**Agence Pointe-Noire**  
 98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828  
 Pointe-Noire - République du Congo  
 Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04  
 contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

**Agence Brazzaville**  
 Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville  
 Brazzaville - République du Congo  
 Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75  
 contactbzbv@burotec.biz / salesbzbv@burotec.biz

www.burotec.biz



## MUSIQUE

## Rencontre avortée entre le ministre de la Culture et les artistes

Prévue le 4 mai, la rencontre entre le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, et les artistes musiciens n'a plus eu lieu en raison d'un imbroglio entre le bureau exécutif national de l'Union des musiciens congolais (UMC) dirigé par Godefroy Magloire Bonguili dit Pape God, et l'ancien président de cette structure, Bernard Bouka.

Pour le président de l'UMC, cette rencontre n'a été initiée ni par le ministre de la Culture et des Arts, ni par le bureau exécutif national de l'UMC. C'était plutôt, a-t-il renchéri, une initiative de l'ancien président, Bernard Bouka, qui n'a pas daigné associer les membres du nouveau bureau exécutif avant de solliciter l'audience.

Et pourtant, a-t-il poursuivi, le 23 avril, Bernard Bouka, avait sollicité de rencontrer les membres du nouveau bureau exécutif à qui il avait proposé une collaboration pour déter-

miner un plan commun à présenter aux pouvoirs publics sur le manque à gagner des musiciens après le Covid-19.

« Nous avons loué cette initiative. C'est dans ce contexte que nous avons fait fi de toutes les contradictions en notre sein. Une rencontre a été prévue dans les prochains jours pour traiter et valider le document à soumettre aux autorités compétentes. Curieusement, l'ancien président a contacté monsieur le ministre lui faisant croire que nous avons fait la paix. Par la même occasion, il a sollicité l'audience

au cours de laquelle il allait lui remettre le document qu'il a écrit sans nous. Une manière de nous mettre devant le fait accompli. Nous n'avons pas apprécié cette attitude.



Godefroy Magloire Bonguili dit Pape God

Voilà pourquoi nous ne nous sommes pas présentés à cette rencontre », a précisé Pape God, précisant qu'il n'existe qu'une seule association des

ils, n'arrange pas les artistes musiciens. Bien au contraire, elle cause de graves préjudices économiques, notamment avec l'annulation des festivals, l'arrêt des contrats de concerts... De ce fait, les créateurs d'œuvres d'esprit et ouvriers de la scène sont très touchés. « Déjà bien vulnérables, nous sommes pauvres et précaires en majorité. L'arrêt des activités n'a fait qu'empirer notre situation », ont-ils dit.

Les artistes musiciens congolais subissent la crise due au Covid-19 sans pouvoir se prendre en charge au quotidien. Le manque de gagne-pain, le risque de santé sans couverture pharmaceutique, le chômage, le deuil, le stress, l'incapacité de garantir le paiement mensuel de loyer.

### 'UMC lance un cri de détresse

L'UMC par la voix de son président, Godefroy Magloire Bonguili, avait fait une déclaration le 2 mai dans laquelle elle a invité le gouvernement à intégrer la situation des musiciens pour leur prise en charge.

Dans cette déclaration, les musiciens rappellent que toutes les prestations et rassemblements qui requièrent plus de cinquante personnes sont proscrits à cause du coronavirus (Covid-19). Cette situation pense-t-

Bruno Okokana

« Déjà bien vulnérables, nous sommes pauvres et précaires en majorité. L'arrêt des activités n'a fait qu'empirer notre situation »

## EN BREF

**L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE)** a annoncé mercredi le report de sa réunion ministérielle annuelle prévue fin mai à Paris, en raison de l'épidémie du coronavirus, sans fixer de nouvelle date.

La réunion ministérielle de l'OCDE réunit traditionnellement les grands argentiers de ses 37 pays membres et l'événement constitue pour eux l'occasion de dialoguer sur des questions internationales. Le programme prévoyait notamment d'aborder la taxation des géants du numérique, dont les négociations devaient aboutir d'ici la fin de l'année, selon le calendrier prévu.

**L'armée allemande va prolonger d'un an et renforcer sa présence au Mali**, toujours en proie à des attaques jihadistes. La participation de la Bundeswehr à la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM) a été prolongée jusqu'au 31 mai 2021, et son contingent va augmenter de 100 soldats pour arriver à un total de 450. Sa participation au sein de la mission Minusma, dirigée par l'ONU, a également été prolongée d'un an mais sans effectif supplémentaire. Jusqu'à présent, 1.100 soldats allemands y sont déployés. Ils ne participent pas aux combats mais poursuivent les formations des soldats et forces de l'ordre maliennes. Plus de 50 pays participent actuellement à la mission de paix des Nations unies au sein de la Minusma, avec un total de 11.000 soldats et 1.100 policiers.

La rédaction

## JUDO

## Le coronavirus impacte négativement la situation de la Fecojuda

La pandémie du coronavirus (Covi-19) a bouleversé les initiatives mises en place pour solutionner la crise qui prévaut depuis plusieurs années au sein de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fecojuda).

Le 17 février dernier, le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Hugues Ngouelondélé, avait, en effet, mis en place, un comité visant à normaliser la situation qui divise la Fédération et empêche les pratiquants de cet art martial d'exercer convenablement la discipline.

« En accord avec le président de la Fédération internationale de judo (FIJ), Maruis Vizer et le président de l'Union africaine de judo, Habib Sissoko, il est mis en place un comité de normalisation au sein de la Fecojuda », renseignait la décision ministérielle.

Ce comité qui a pour but de réunir les conditions pour faciliter l'assemblée générale électorale (AGE), n'a pas débuté ses travaux normalement, nous a confié une source proche du dossier.

Présidé par Mohamed Azzoug, représentant de l'UA de judo. Gin Clord Samba Samba, Fernand Romain Ondono, Marien Ngouabi Ikama, Arnaud Wamba Sassou Nguesso et Caloger Andrenic Aya complètent la liste des membres de ce comité qui, suscite tant d'espoir du côté des judokas congolais qui n'ont pas pu exprimer leurs talents sur le plan national et



Un combat de judoAdiac

international depuis près de quatre ans. Il a pour mission essentielle, la définition des conditions d'affiliation des clubs dans le respect des lois, de la compétence, d'enseignement et de la sécurité pour la pratique du judo ; la vérification de la conformité des statuts au regard des dispositions imposées par le gouvernement, ainsi que l'organisation de l'assemblée générale électorale de 2020, une fois que les conditions seront réunies.

Afin de liquider les affaires courantes de la Fédération, une cellule dirigée par Gin Clord Samba Samba, entouré de Marien Ngouabi Ikama et d'Ar-

naud Wamba Sassou Nguesso a été mise en place. « Là aussi, les choses ne bougent pas à cause du Covid-19 », apprend-t-on.

Notons que ce comité trouve son fondement dans les recommandations exposées dans la lettre du secrétaire général de la FIJ, suite au rapport de Michel Huet, délégué de la FIJ sur la situation de la Fecojuda. Malgré les difficultés du temps présent, il est important que les parties prenantes multiplient les stratégies et mettent de côté leur ego afin de trouver une solution définitive à cette crise.

Rude Ngoma



## IN MEMORIAM

3 mai 2019 - 3 mai 2020,  
voici une année qu'il a plu au Seigneur de nous reprendre son fils, Abel Adrien Damase Bouithy à l'âge de 60 ans, après 38 ans de carrière chez Total E&P Congo. En ce jour de douleur mémorable, la famille Bouithy-Tchignoumba qui peine à sécher ses larmes, convie tous ceux qui l'ont connu d'avoir pour lui, une pensée pieuse.  
Que son âme repose en paix.  
Ya Babel Tu es inoubliable



## TOUS CONTRE LE CORONAVIRUS LEBENBAY International

Des masques, des respirateurs et autres matériels médicaux, disponibles.  
Assure des services de désinfections de lieux publics.  
Contact : BEN  
Tél. : 06 505 28 25  
WhatsApp : 05 001 48 31

## CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Loukossi Kambissi Ligie Michelle Joëlle, je viens d'être reconnu par M. Nguesso Maurice, mon père biologique. Ainsi, je désire désormais répondre au nom de Nguesso Ondanga Maryse Veneza Ligie.  
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourrait s'y opposer dans un délai de trois (03) mois à compter du 30 mars 2020.

## NÉCROLOGIE



Les enfants du défunt Koumen Raymond Ndongo « Cenhos » et famille, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur père, survenu le 28 avril dernier à l'hôpital de Beaujon, à Clichy, en France.

Né le 5 mai 1957, il aurait eu 63 ans ce jeudi 5 mai 2020!

La cérémonie des obsèques est prévue le 15 mai au cimetière de Gonesse en France avec au préalable, une messe d'action de grâces en l'église Saint-François-d'Assise de Gonesse au quartier de la Fauconnière.

## UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)



[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h





## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE PROFESSIONNELS DE KICK-BOXING

## Gerry Blaise Bollé donne des précisions sur l'organisation de la compétition à Brazzaville

«Les championnats d'Afrique auront bien lieu au Congo une fois que nous soyons sortie de cette période trouble », a déclaré, le président de l'Association congolaise de boxe pieds poings dans cette interview. Gerry Blaise Bollé a assuré que la Confédération africaine de kick-boxing appuiera le Congo dans la réussite de cet évènement

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B)** Comment faites-vous pendant cette période de perturbation due à la pandémie du Covid-19 pour animer votre association ?

**Gerry Blaise Bollé (G.B.B).**

Nous avons tous remarqué sur le plan mondial que le monde est bouleversé par la pandémie du coronavirus. Cela a fortement touché le secteur du sport. En ce qui concerne le kick-boxing, nous respectons les mesures édictées par le gouvernement qui consistent à rester chez soi pour respecter le confinement. Nous avons aussi mis en place une séance de travail qui se pratique chez soi. Cet exercice se fait sous le contrôle du directeur technique national qui a des retours du comportement des différents athlètes à travers les réseaux sociaux.

**L.D.B.** Le coronavirus a-t-il chamboulé votre programme d'activités ?

**G.B.B.** Cela a ralenti considérablement nos ambitions. On avait un programme d'activités annuel qui était extrêmement ambitieux. En termes de cadence, on avait des activités à peu près tous les deux mois. Si vous voyez sur douze mois combien d'activités cela fait. La moitié des activités était portée sur l'extérieur et une bonne partie ici. Nous avons pour ambition de commencer l'année 2020 par une remise à jour des connaissances des journalistes sportifs. On devrait le faire dans les deux grands départements du Congo, notamment Brazzaville et Pointe-Noire. C'est une mission qui est avortée. Ensuite, on avait l'évènement phare qui devrait avoir lieu au Congo, les championnats d'Afrique professionnels, notamment la remise en jeu de la ceinture continentale, Dony Rahim Vouta Voubrel. La compétition a été aussi reportée non pas pour les causes de financements parce que nous avons obtenu l'accord du ministère mais essentiellement pour ce problème de virus.



Gerry Blaise Bollé, président de l'Association congolaise de boxe pieds poings

Cela pose un grand problème au niveau de la cadence de la préparation. Pour éviter que l'athlète soit démoralisé, il faut maintenir un programme d'entraînement adéquat de telle sorte que, dès qu'il y aura le déconfinement ou encore l'autorisation de la reprise des activités sportives, l'athlète soit au point. C'est plus le travail du DTN. Bien sûr, nous en parlons au conseil national comment faire

parce qu'il n'y a pas que lui. Il y a tous les autres athlètes qui sont engagés aussi au championnat d'Afrique, notamment la ceinture vacante qui sera défendue par un ancien champion d'Afrique mais en amateur en la personne de Krishna Mouyabi. Ensuite, on a trois jeunes filles qui vont faire des combats de gala. C'est pour la première fois qu'on aura des combats féminins. La compétition se déroulant chez nous, ces trois filles ont à cœur l'envie de gagner ces combats.

**L.D.B.** Les championnats d'Afrique professionnels étant votre activité phare, quelles sont les autres pistes que vous avez prévu d'exploiter cette saison ?

**G.B.B.** Le défi majeur que nous avons chez nous, ce sont les championnats d'Afrique professionnels. On a une troisième activité qui consistait à redynamiser les différents kick-boxeurs que nous avons dans les cinq ligues départementales. Nous avons des fonds nécessaires pour le faire, mais on a le même ennemi qui s'est présenté devant nous et qui nous empêche de réaliser nos activités. Au niveau international, on a le rendez-vous auquel nous sommes déjà habitués : le championnat d'Afrique qui devrait avoir lieu à Yaoundé en avril en catégorie professionnelle et amateur. Et fort des succès que nous avons eus ces cinq dernières années, on prévoyait comme d'habitude d'emmener un nombre considérable d'athlètes. C'est un coup d'arrêt. On avait deux autres présentations qui devraient se faire dans les tournois en Russie. Les conséquences sont lourdes pour nos athlètes qui se préparaient depuis plusieurs mois.

**L.D.B.** Qu'elle est la position des instances internationales ?

**G.B.B.** Il ne faut pas non plus dire parce qu'il y a ce virus qu'on va tout annuler. Les activités sont reportées mais pas annulées. Au niveau de la Confédération africaine de kick-boxing, nous avons

des retours. Car la remise en jeu de la ceinture continentale dépend d'elle. C'est la confédération qui présente ses ceintures. Nous avons discuté avec la confédération qui a naturellement son programme d'activités à tenir tant que cela est possible. Nous avons échangé avec ses dirigeants et ils ont voulu savoir si le Congo était capable de tenir cette échéance une fois que la crise sanitaire sera maîtrisée. Nous avons maintenu notre position. A partir du moment où notre pays aura la capacité d'accueillir cet évènement avec toutes les mesures de sécurité exigées, la confédération a accepté de mettre les fonds nécessaires aussi bien la logistique et les capacités humaines pour que la compétition se tienne. Les championnats d'Afrique auront bien lieu au Congo, une fois sortis de cette période trouble.

**L.D.B.** Vous envisagez changer de statut un jour. Quelles sont les démarches que vous avez déjà menées pour passer de l'association à la fédération ?

**G.B.B.** Le changement de statut, il y a certaines cages à cocher, c'est-à-dire des conditions qui sont imposées par le ministère. Les mois précédents, nous avons passé notre temps à remplir ces obligations. Il y a une année que nous avons rempli toutes les conditions. Les dossiers ont été transmis au niveau des instances supérieures pour appréciation. Nous attendons juste la validation. Une fois que cela sera fait, nous serons une fédération autonome. Je peux vous assurer qu'il y a de fortes chances qu'avant la fin de cette année, nous puissions nous retrouver sous le statut d'une fédération.

**L.D.B.** Avez-vous un message particulier à lancer aux membres de votre association ?

**G.B.B.** Nous arrivons à avoir la température de comportement de nos athlètes et de tous les sympathisants du Kick-boxing à travers les réseaux sociaux. Nous avons constaté que certains ne respectent pas le confinement. Certes, le nombre est vraiment insignifiant. Nous avons décidé, dans les semaines qui suivront, de mettre en place une campagne de sensibilisation à l'attention de nos athlètes. Ce sont des mesures qui vont être appliquées très rapidement. Nous passons un message l'endroit de tous ceux qui adorent notre sport en général et kick-boxing en particulier pour leur dire que nous sommes là, le moral haut tout en assurant que le confinement n'est pas une raison pour baisser les bras ou pour se décourager. Bien au contraire, il doit être un levier supplémentaire pour être plus que jamais déterminé parce qu'une fois le déconfinement effectué, il y aura beaucoup d'activités et nous compterons sur vous.

*Propos recueillis par James Golden Eloué*

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

**ADIAC TV**

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 94, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA



## JUSTICE

## Félix Tshisekedi ordonne une enquête judiciaire à la RVA

Au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres tenue le 4 mai à la cité de l'UA, le chef de l'Etat a instruit le ministre de la Justice et Garde des sceaux de diligenter une enquête judiciaire sur les faits de mégestion dénoncés à la Régie des voies aériennes (RVA) et de lui transmettre un rapport circonstancié avant la prochaine réunion du conseil.

Le président de la République a présidé cette 29<sup>e</sup> réunion du conseil des ministres en vidéoconférence. Dans sa communication, Félix Tshisekedi a évoqué la possibilité de proroger l'état d'urgence sanitaire au regard des rapports lui transmis par l'équipe de riposte faisant état d'un risque persistant de contamination à grande échelle. Il a promis, à ce sujet, de déposer une demande aux deux chambres du Parlement en vue d'obtenir l'autorisation conformément à la procédure édictée par la Constitution en son article 144 alinéa 5.

Concernant la situation qui prévaut à la Régie des voies aériennes (RVA), le chef de l'Etat a fait état des plaintes des agents de cette entreprise publique qui dénoncent la mauvaise gestion et l'incapacité de leurs dirigeants à payer les salaires alors que tous les indicateurs de la société sont encourageants. Instruction a été donnée au vice-Premier ministre en



Le président Félix Tshisekedi

charge de la justice et Garde des sceaux de diligenter une enquête judiciaire sur les faits dénoncés et de transmettre au chef de l'Etat un rapport circonstancié avant la prochaine réunion du conseil.

Il sied de rappeler que la di-

rection générale de la RVA et ses travailleurs ne s'accordent pas autour de la paie ou non du mois d'avril. L'entreprise dit être dans l'impossibilité de garantir les salaires du personnel suite à la nullité de production occasionnée par la suppression des vols à cause du corona-

virus. Une allégation que ne partage pas le personnel de l'entreprise qui y voit une manière de faire main basse sur leurs rétributions par une direction générale peu soucieuse du sort de ses employés. A travers leurs syndicats, les travailleurs réclament qu'un audit soit

diligenté pour s'enquérir de la santé exacte de la société et de la manière dont les finances ont été gérées tout en menaçant d'aller en grève si, entretemps, rien n'est fait pour trouver une solution à leurs revendications.

Evoquant le dossier de la Banque mondiale, Félix-Antoine Tshisekedi, a demandé au gouvernement de préparer un projet de loi d'approbation des accords de crédit à soumettre au Parlement afin de formaliser le soutien que l'institution financière internationale entend apporter au pays en cette période de crise sanitaire liée au Covid-19.

Et suite à la propagation exponentielle de la pandémie à Coronavirus qui n'a pas permis au gouvernement d'atteindre ses objectifs vu le ralentissement des activités socioéconomiques causé par le confinement, le chef de l'Etat a demandé au conseil d'initier un projet de rectification du budget en cours d'exécution.

Alain Diasso

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)





DR ETENI LONGONDO

## « L'évolution de la riposte au Covid-19 en RDC s'avère très positive et encourageante »

La situation, a-t-il indiqué, à l'issue d'une séance de travail avec le chef de l'Etat le mardi 5 mai, est sous contrôle en dépit de l'augmentation sensible des cas de cette maladie enregistrée la semaine dernière.

C'est avec un brin d'optimisme que le ministre de la Santé, Dr Eteni Longondo, s'est exprimé à la presse le mardi 5 mai après l'audience que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, lui a accordé à la cité de l'Union africaine, ensemble avec les membres de la Task force et du secrétariat technique de la riposte au Covid-19. L'officiel congolais a, dans ses propos, rassuré sur l'évolution « très positive et encourageante » de la stratégie de riposte mise en œuvre à l'échelle nationale pour limiter la propagation du coronavirus. Avec le chef de l'Etat, les animateurs des différentes structures chargées de la lutte contre le Covid-19 ont évalué le travail à mi-parcours de la riposte ainsi que la situation actuelle de la pandémie à travers le pays au regard des mesures prises par le

gouvernement. Pour le Dr Eteni Longondo dont le ministère pilote le Comité multisectoriel de lutte contre le Covid-19, il y a de bonnes raisons d'espérer, car la lutte engagée contre cette pandémie est sur la bonne voie. La situation, a-t-il indiqué, est sous contrôle en dépit de l'augmentation sensible des cas de cette maladie enregistrée la semaine dernière. Cette flambée de chiffres se justifierait, selon lui, par le fait de la contamination en masse notamment à la prison militaire de Ndolo à Kinshasa. D'où, a-t-il déclaré, la possibilité déjà envisagée au niveau de l'exécutif national de procéder au désengorgement des prisons dont le Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa afin de prévenir des cas de contamination. Et d'affirmer que la moyenne de contamination



Le ministre de la Santé, Dr Eteni Longondo, au cours d'un point de presse

journalière en RDC oscille désormais entre quinze et vingt-trois cas. Enfin, il a lancé un appel pressant à la population congolaise l'exhortant au respect strict des mesures barrières afin de mieux se protéger contre le coronavirus qui, loin d'être une vue de l'es-

prit, est une réalité vivante. Rappelons à ce sujet que les partenaires extérieurs de la RDC ont récemment, à la faveur d'une récente audience accordée par le chef de l'Etat à leurs délégués, réitéré leur engagement à soutenir l'Etat congolais en cette période cruciale

où il fait face au Covid-19. Il s'agit concrètement pour le G20 et le Fond monétaire international d'appuyer la RDC au plan sanitaire et, surtout, financier notamment par la mise en place d'un moratoire sur le service de la dette.

Alain Diasso

COVID-19

## L'OMS soutient la médecine traditionnelle basée sur des preuves scientifiques

Depuis la survenue de la pandémie du Covid-19, des recherches sont menées pour trouver un médicament curatif ou encore un vaccin contre cette maladie. Dans cette course, la médecine traditionnelle africaine n'est pas en reste. Le recours aux plantes médicinales ne s'est pas fait attendre. L'artemisia annua est la plante en vogue brandit comme remède efficace contre le Covid-19.

Dans cette course effrénée des pays pour trouver un médicament efficace pouvant guérir du Covid-19, l'organisation mondiale de la santé (OMS) insiste sur des éléments prouvés scientifiquement surtout en ce qui concerne la médecine traditionnelle. « Des plantes médicinales telles que l'artemisia annua sont considérées comme des traitements possibles du Covid-19, mais des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables », souligne l'agence onusienne qui fait savoir par ailleurs que les Africains méritent d'utiliser des médicaments testés selon les

normes qui s'appliquent aux médicaments fabriqués pour les populations du reste du monde. L'OMS qui reconnaît les bienfaits de la médecine traditionnelle affirme que « même lorsque des traitements sont issus de la pratique traditionnelle et de la nature, il est primordial d'établir leur efficacité et leur innocuité grâce à des essais cliniques rigoureux ».

### Appui à la pharmacopée traditionnelle

L'OMS œuvre de concert avec les instituts de recherche pour sélectionner les produits issus de la pharmacopée traditionnelle sur lesquels des investigations peuvent être



Logo OMS

menées afin de déterminer leur efficacité clinique et leur innocuité dans le traitement du Covid-19. En outre, l'OMS continuera de prêter son assistance aux pays au moment où ils analysent le rôle que les tradipraticiens de santé jouent dans la prévention, l'endiguement, la détection

précoce du virus et l'orientation-recours des cas vers les établissements de santé. Au cours des deux dernières décennies, l'OMS a collaboré avec les pays pour assurer un développement sûr et efficace de la médecine traditionnelle en Afrique, en fournissant des ressources financières et

un appui technique à cet effet. L'OMS a soutenu des essais cliniques, ce qui a amené quatorze pays à délivrer des autorisations de mise sur le marché de quatre-vingt-neuf produits issus de la pharmacopée traditionnelle répondant aux normes d'homologation internationales et nationales établies. Quarante-trois de ces produits ont été inscrits sur les listes nationales de médicaments essentiels. Ces produits font désormais partie de l'arsenal qui permet de traiter les patients atteints d'un large éventail de maladies comprenant le paludisme, les infections opportunistes liées au VIH, le diabète, la drépanocytose et l'hypertension. De même, avec l'appui de l'OMS, la quasi-totalité des pays de la Région africaine se sont dotés de politiques nationales dans le domaine de la médecine traditionnelle.

Blandine Lusimana



## JOURNÉE MONDIALE DE L'HYGIÈNE DES MAINS

## Dr Matshidiso Moeti plaide pour l'accès à l'eau

L'humanité célèbre ce mardi 5 mai cette journée sur le thème « Infirmiers et sages-femmes : les soins propres et sûrs, c'est entre vos mains ».

Au moment où le monde est sous l'emprise du Covid-19, le lavage des mains est l'une des mesures barrières pour mettre fin à cette pandémie. C'est dans ce cadre que la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Moeti plaide pour l'accès à l'eau à tout le monde. « En cette Journée mondiale de l'hygiène des mains, je lance un appel aux gouvernements, aux partenaires du secteur privé, aux innovateurs, aux scientifiques et aux communautés afin qu'ils investissent dans l'accès à l'eau pour les établissements de santé comme pour les ménages. La Covid-19 met en lumière les inégalités dans l'accès aux services de base et nous avons l'occasion d'élargir l'accès à l'eau des communautés vulnérables », a-t-il dit.

La directrice régionale de l'OMS Afrique soutient que des mains

propres sauvent des vies, et l'eau potable est indispensable pour le lavage des mains. « Ensemble, nous pouvons faire de l'accès à l'eau potable une réalité pour tous les Africains », a-t-elle clamé tout en soutenant qu'il est possible de se protéger et protéger les familles en se lavant les mains. « Nous pouvons nous protéger et protéger nos familles en nous lavant régulièrement les mains à l'eau et au savon ou en nous désinfectant les mains avec une solution hydroalcoolique », a-t-elle signifié. L'hygiène des mains fait partie des mesures préventives de base pour toute une série de maladies dont le Covid-19, au même titre que la distanciation physique, le respect des règles d'hygiène en cas de toux ou d'éternuement et la désinfection des surfaces. L'accès à l'eau demeure un sérieux problème pour beaucoup de pays africains. A en croire Dr Moeti,



Le lavage des mains constitue une méthode efficace pour se protéger contre les maladies

l'accès limité ne concerne pas uniquement les établissements de santé mais s'étend aux communautés. « Moins de 50 % des foyers d'Afrique subsaharienne disposent d'installations de base pour se laver les mains à l'eau et au savon. Dans le cadre de la riposte au Covid-19, de plus en plus de points de lavage des mains sont mis en place et nous devons envisager des solutions à plus long terme pour élargir durablement l'accès à l'eau », a-t-il fait savoir. Les progrès réalisés au cours des vingt dernières années en matière d'accès à l'eau en Afrique subsaharienne ont été mitigés. Le nombre de personnes utilisant des sources non améliorées est resté identique. Le nombre de personnes utilisant des eaux de surface a diminué d'un tiers. Le nombre de personnes qui font un aller-retour de trente minutes ou plus pour recueillir de l'eau a plus que doublé. Et la corvée de l'eau incombe principalement aux femmes et aux filles.

Blandine Lusimana

## COVID-19

## Matadi, deuxième ville la plus touchée

Bien que la ville portuaire ait rapporté il ya quelques jours ses deux premiers cas de covid-19, elle est aujourd'hui la deuxième province à avoir recensé plus de cas après Kinshasa.



La ville de Matadi dans le Kongo central

Contrairement à d'autres provinces qui avaient rapporté, bien avant, des cas de covid-19, la ville de Matadi dans le Kongo central a notifié à la date du mardi 05 mai, vingt-neuf cas. Elle occupe la deuxième place après Kinshasa qui a, à elle seule, sept cent quarante-quatre cas.

D'autres provinces affectées par le covid-19 sont le Haut-Katanga avec dix cas ; Nord-Kivu avec sept cas ; Sud-Kivu avec quatre cas. Les provinces de l'Ituri et Kwilu ont notifié moins de cas respectivement deux cas et un cas.

Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul est de sept cent quatre-vingt-dix-huit cas confirmés. Au total, il y a eu trente-cinq décès et quatre-vingt-douze personnes ont été déclarées guéries. Pour la journée de mardi 05 mai, quatre-vingt-douze nouveaux cas confirmés ont été déclarés dont soixante-neuf à Kinshasa et vingt-trois au Kongo Central à Matadi. Deux nouvelles guérisons ont été rapportées. Pour ce qui est de suivi des cas, deux cent douze cas suspects sont en cours d'investigation et cinq cent vingt-six patients en bonne évolution.

Pour prévenir le covid-19, les gestes barrières sont de stricte application : se laver régulièrement les mains avec du savon, utiliser une solution hydro alcoolique, porter le masque en public, garder une distance d'un mètre. En cas d'apparition des symptômes, il est conseillé de s'isoler et d'appeler l'équipe de riposte au 101, 109 et 110.

Blandine Lusimana

**FONDATION**  
**GOTÈNE**

**CRÉATION DE LA FONDATION  
MARCEL GOTÈNE**

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

**Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène**  
**Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71**

84, Bd Denis Sassou Nguesso  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ [fondationmarcelgotene@gmail.com](mailto:fondationmarcelgotene@gmail.com)  
[www.fondationgotene.com](http://www.fondationgotene.com)





## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS - INDIVIDUELS)

Secteur : Télécommunications  
Référence de l'accord de financement : n° : 2000200000001  
N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002  
AMI n° : 003/MPTEN/2020/UCP/CAB

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB-Congo), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour effectuer des paiements au titre d'un contrat de service d'un consultant individuel chargé de la mise à jour de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) dans le cadre de la mise en œuvre d'infrastructures optiques sur le segment sous fluvial Pokola-Ouessou-Kabo-Bomassa-Salo, reliant le Congo à la République Centrafricaine (RCA).

2. Les services prévus au titre de ce contrat consistent à mettre à jour l'EIES et le PGES sur le segment précité afin d'identifier et d'évaluer les impacts en vue de préconiser des mesures permettant d'éviter, d'atténuer

ou, le cas échéant, de compenser les impacts négatifs et de bonifier/renforcer les impacts positifs. Cette mise à jour sera menée conformément aux procédures d'évaluation des études d'impact environnemental développées par l'Etat Congolais et en parfaite conformité avec les procédures opérationnelles de la Banque africaine de développement (BAD).

3. L'Unité de Coordination du Projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante du Congo, du Ministère des Postes des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation, curriculum vitae à jour et signé

; copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ainsi que des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.).

4. Les critères d'éligibilité, d'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes « aux Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h00- 16h00, (heure locale, TU+ 1) du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou transmis par mail au plus tard le 12 Mai 2020

à 16h00 (heure locale, TU+ 1) et porter expressément la mention « Avis de Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour la mise à jour de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) dans le cadre de la mise en œuvre d'infrastructures optiques sur le segment sous fluvial Pokola-Ouessou-Kabo-Bomassa-Salo, reliant le Congo à la République Centrafricaine (RCA) »

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur p.i. du Projet CAB-Congo  
Rue Locko Issac, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo  
Tel : +242 06 835 00 41  
Mail : [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com);  
[omfnadin@gmail.com](mailto:omfnadin@gmail.com)

**Le Coordonnateur par intérim**

**Michel NGAKALA**

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS) REPUBLIQUE DU CONGO

### PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO

Secteur : Technologies de l'Information et de la Communication  
Référence de l'accord de financement : 2000200000001  
N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002  
Référence de l'AMI : N° 003 /MPTEN/2020/UCP/CAB

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB-Congo), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les services d'un Consultant Individuel en qualité de Coordonnateur du projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique centrale, composante Congo (CAB-Congo).

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

- Superviser et coordonner l'ensemble des activités du projet au niveau national ;
- Hiérarchiser les priorités, définir et organiser le calendrier des activités du projet, en concertation avec les autres structures de l'Etat concernées par le projet, en tenant compte des différentes contraintes ;
- Coordonner la programmation annuelle des activités et du budget annuelle (PTBA), ainsi que le Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- Assurer l'autorité directe sur l'ensemble du personnel de l'UCP/CAB ;
- Suivre et coordonner quotidiennement l'avancement du projet sur la base d'un chronogramme clair et régulièrement mis à jour ;
- Rendre compte de l'état des réalisations précises à la tutelle (MPTEN) et au bailleur de fonds (BAD) ;
- S'assurer de la mise en œuvre du projet conformément aux documents s'y rapportant (rapport d'évaluation, accords de prêt, etc.) et du manuel

de procédures ;

- Assurer le respect des procédures applicables en matière d'acquisitions, de gestion financière et de décaissements ;
- Coordonner avec les différentes parties prenantes nationales du projet les procédures d'acquisitions et de réalisation des activités les concernant ;
- Passer en revue les différents documents d'acquisitions (avis à manifestation d'intérêts, appel d'offres, demande de propositions, rapports d'analyse, etc.) produits par l'UCP/CAB en collaboration avec les différents bénéficiaires nationaux avant de les transmettre à la Banque pour avis de non-objection ;
- S'assurer de la mise en place et du fonctionnement des différents comités d'évaluation avec l'appui du Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) ;
- Consolider et passer en revue les différents rapports de suivi (état d'avancement, suivi financiers, etc.) avant de les transmettre périodiquement à la tutelle et au bailleur ;
- Identifier les éventuels retards constatés, les rapporter à la hiérarchie et au bailleur tout en proposant des solutions pour y remédier ;
- Assurer la gestion quotidienne de l'UCP/CAB, évaluer régulièrement les besoins en termes de fonctionnement (personnel, matériel, etc.) et transmettre à la Banque les demandes de non-objection et afférentes dans la mesure des ressources prévues ;
- Superviser la programmation budgétaire et financière des activités du projet et veiller à son exécution avec l'appui du Responsable Admi-

nistratif, Financier et Comptable (RAFC) ;

- Superviser les activités de suivi des états financiers et des décaissements ;
- Superviser les activités d'audits annuels des états financiers et des acquisitions ;
- Superviser l'organisation logistiques et technique des réunions du comité de pilotage du projet ;
- Animer des réunions périodiques (individuelles et collectives) du personnel pour s'assurer du suivi de la performance de chacun des membres du staff sur la base de leurs objectifs discutés et validés annuellement ; et
- S'assurer de la mise en œuvre du plan de communication du projet sur ses différentes activités et résultats à l'échelle nationale et régionale.

3. La Coordination du projet CAB-Congo du Ministère des Postes des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN), ci-après dénommée « Unité de Coordination du Projet » (UCP), invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation ne dépassant pas deux pages, Curriculum vitae à jour et signé ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages légalisées ; les copies des prestations similaires et les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures de sélection pour l'utilisation des Consultants » du groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2010, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9h00 - 16h00 heure de Brazzaville, TU+ 1).

6. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22 mai 2020 à 16h00 et porter expressément la mention « Avis de Manifestations d'Intérêt pour le recrutement d'un Consultant Individuel en qualité de Coordonnateur du Projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique centrale, composante Congo (CAB-Congo) ».

A l'attention du Responsable chargé du recrutement  
Unité de Coordination du Projet CAB - République du Congo  
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis.  
Brazzaville / République du Congo  
Tel : +242 06 835 00 41  
Mail : [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com);  
[omfnadin@gmail.com](mailto:omfnadin@gmail.com)



## COVID-19

## Les photographes congolais en détresse

Les dégâts collatéraux du coronavirus n'ont pas épargné les photographes professionnels congolais. Comme les artistes musiciens, ces derniers ont lancé aussi un cri de détresse auprès du gouvernement et du Comité de la riposte à la pandémie, le 5 mai.

Pour Zed Lebon Chansard Ziavoula, photographe professionnel membre du collectif « Elili » et directeur artistique de la plateforme Mbongui Art Photo, qui regroupe des photographes professionnels congolais, la situation sanitaire dû au Covid-19 les a mis en difficultés. Le président de la République a bien fait de décider du confinement de tous les Congolais tout en respectant les mesures y afférentes, a-t-il dit. Cependant, cela a eu des répercussions sur les photographes. « Depuis l'annonce du confinement général par le président de la République, les photographes sont à la maison, abandonnés à leur triste sort, devenant ainsi vulnérables », a précisé Zed Lebon Chansard Ziavoula.

Parmi ces photographes, nombreux vivent du jour au jour. Ils sont communément appelés « photographes ambulants » et font du porte à porte à la recherche des clients. D'autres, par contre, occupent des espaces publics, lieu où ils proposent leur service aux passants, etc. « Me



Zed Lebon Chansard Ziavoula en pleine activité (crédit photo/DR) concernant, j'ai vu tous mes projets être mis en veille (commande, voyage, etc.). Certains projets ont été reprogrammés pour l'année prochaine. C'est le cas du projet sur la Rencontre internationale de la photographie d'auteur de Brazzaville appelé « Kokutan'art », projet initié par la plateforme Mbongui Art Photo, plateforme dont j'assure

la direction artistique, avec l'appui de nos partenaires », a indiqué le photographe Zed Lebon Chansard Ziavoula.

La première édition de la Rencontre internationale de la photographie d'auteur de Brazzaville, qui avait pour thématique « L'Afrique en face », devait regrouper huit pays. Pour son organisateur, cette période de confinement lui permet de revoir à nouveau son projet « Kokutan'art » pour une éventuelle amélioration avant le mois de mai 2021, nouvelle programmation. Il en profite également pour faire sa lecture et réfléchir sur des nouveaux sujets photographiques.

Au nom de tous les photographes, Zed Lebon Chansard Ziavoula a lancé un cri de cœur à l'endroit du gouvernement et du comité de riposte au Covid-19. Pour lui, en cette période de confinement, les photographes ont besoin d'accompagnement. Etant privé de leur activité, ils ne sont plus productifs. « Il est plus qu'urgent de soutenir les photographes. Sans oublier dans notre corporation, nous comptons aussi des photographes du troisième âge », a-t-il conclu.

**Bruno Okokana**

## L'ambassade de Belgique assiste les plus démunis

L'ambassade de Belgique, en partenariat avec le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, a offert le 5 mai à Brazzaville des produits consommables et non consommables de première nécessité au groupe de femmes d'Igné, dans le département du Pool.



Photo de famille

Selon l'ambassade de Belgique, l'initiative permettra à ce groupe de femmes « de garder la tête hors de l'eau et leur rappeler que ceux qui les parrainent conservent en elles toute leur confiance. La crise du coronavirus, les mesures de confinement, l'arrêt des échanges économiques ont porté un coup dur à leur entreprise, mais n'ont pas altéré leur volonté de se construire un avenir meilleur ».

C'est depuis plusieurs mois que l'ambassade de Belgique parraine un groupe de femmes de la région d'Igné dans leurs efforts pour sortir de la pauvreté. Dans le cadre du projet « Telema » du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, et avec un financement de l'Agence française de développement, ces femmes s'organisent, se forment et travaillent pour développer des activités génératrices de revenus.

**Yvette Reine Nzaba**

## TRIBUNE LIBRE

## Autour du Covid-Organics

Vu du continent africain, le Covid-19 représente un cas exceptionnel de santé publique. Il atteint l'Afrique alors que ses dégâts planétaires ont déjà conduit à la révision des stratégies des systèmes de santé et des perspectives économiques. Bien plus, il remet en question désormais nos modes de vie quotidienne alors que des mesures préventives de confinement et de distanciation sociale restent partout les meilleures dispositions à observer.

C'est dans cet état de fait de la recherche scientifique que le président malgache, Andry Rajoelina, suite aux travaux de l'Institut Malagasy de Recherche Appliquée (IMRA), a annoncé, le 20 avril dernier la production d'un remède préventif et curatif à base d'Artemisia annua. Cette plante, connue pour être très efficace

contre certaines formes graves de paludisme, est produite à Madagascar depuis 1975.

Pour les besoins de la crise sanitaire actuelle, les recherches menées à l'IMRA ont permis d'isoler les principes actifs de l'Artemisia annua pour produire une solution buvable aux effets préventifs et curatifs. A l'expérience, il apparaît que ce remède offre des résultats concluants sur les personnes déclarées positives au test du Covid-19.

Le « Covid-Organics », de son nom, est donc le résultat de la conjonction de la médecine traditionnelle et de la médecine moderne. Dans sa forme actuellement distribuée, il s'agit d'un sirop dont les bienfaits sur les malades sont perceptibles au bout de sept jours. Avec raison, l'on comprend aisément pourquoi la production d'un tel remède venu d'Afrique, alors que

les chercheurs du monde entier s'attèlent encore activement à trouver un vaccin, relève de l'inattendu.

La communauté scientifique dira, pour sa part, à quelle proportion le « Covid-Organics » peut être placé au compte d'une avancée significative. Mais, ce débat ouvert ne saurait détourner l'attention sur le fait que, face à une pandémie aussi ravageuse, la conjugaison des efforts est la meilleure manière de pousser la recherche scientifique vers l'affinement éprouvé de ses méthodes.

L'impressionnant soutien exprimé par plusieurs chefs d'Etat africains au président malgache, Andry Rajoelina, ne vise pas d'abord les enjeux commerciaux, comme on le voit souvent dans la défense des intérêts des firmes pharmaceutiques. Ici, il s'agit de reconnaître la volonté d'un chef d'Etat qui

offre à son peuple et à ceux qu'il a appelés lui-même ses « frères d'Afrique » la contribution de son pays à la recherche d'une solution contre le coronavirus.

L'on gagnerait tous davantage à saluer l'acte par lequel Madagascar, premier producteur industriel de l'Artemisia annua en Afrique, troisième producteur mondial d'huiles essentielles, ouvre la voie pour une exploration scientifique poussée au service de la santé publique. Nous nous devons d'apporter notre soutien à ce pays frère et à son président pour cette volonté manifeste à la recherche d'un antidote contre le Covid-19. Cela permettra à coup sûr de soulager nos populations. Car, aujourd'hui, ce grand pays insulaire a pris date avec l'histoire en donnant au monde une part importante de sa richesse.

**Bélinda Ayessa**